

République Islamique de Mauritanie

Honneur-Fraternité-Justice



Ministère de l'Energie et du Pétrole

Société Mauritanienne d'Electricité



Groupe SOMELEC

Demande de Cotation à Compétition Ouverte

DCCO N° : 10/CAE/2026

**Acquisition de filtration de moteur Cumins QSZ 500 kVA,
KTA-38-800 kVA et KTA-50 1250**

Mars 2026

Partie 1 : Procédure de la Demande de cotation à compétition ouverte

1) Objet de la Demande de cotation :

La Société Mauritanienne d'Électricité (Groupe-SOMELEC) lance une Demande de cotation à compétition ouverte auprès des fournisseurs spécialisés pour l'acquisition de filtration de moteur Cumins QSZ 500 kVA, KTA-38-800 kVA et KTA-50 1250 à travers la procédure d'une Demande de Cotation à Compétition ouverte, conformément aux spécifications indiquées dans la Partie 3.

2) Documents constitutifs de la Demande de cotation

La présente Demande de cotation à compétition ouverte est composée des documents suivants :

- **Partie 1** : Procédure de la Demande de cotation à compétition ouverte ;
- **Partie 2** : Formulaire de soumission ;
Bordereau des prix ;
- **Partie 3** : Liste des fournitures, Calendrier de livraison, Cahier de charges
- **Partie 4** : Projet de contrat.

L'Avis d'appel à concurrence publié ne fait pas partie des documents constitutifs de la présente Demande de cotation à compétition ouverte. En cas de contradiction entre une ou plusieurs indications dudit avis et une ou plusieurs indications de la présente Demande de cotation, ces dernières prévalent.

3) Prix

Le Soumissionnaire soumettra sa Lettre de soumission et les Bordereaux de prix en remplissant les formulaires fournis dans la Partie 2, sans apporter aucune modification à sa présentation, et aucun autre format de remplacement ne sera accepté. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés.

4) Monnaie de l'offre

Les Soumissionnaires installés en Mauritanie sont tenus de libeller leurs prix en Ouguiya (MRU). Les Soumissionnaires étrangers sont autorisés à libeller leurs prix en une ou plusieurs monnaies convertibles sans dépasser trois (3) monnaies étrangères.

5) Présentation des offres

L'offre doit comprendre ce qui suit :

- i. Une offre technique comprenant notamment :
 - Les spécifications techniques des fournitures proposées (elles doivent être conformes aux spécifications indiquées dans la Partie 3 de la présente Demande de cotation et le cahier de charge joint) ;

- Les formulaires inclus dans la Partie 2 autres que ceux de la Lettre de soumission et du Bordereau des prix dûment remplis
- Toute autre documentation technique que le fournisseur juge nécessaire d'inclure dans l'offre technique ;
- Les preuves de la qualité des fournitures proposées. Ces preuves doivent comprendre :
 - Une attestation du fabricant et son adresse pour vérification.

ii. Une offre financière comprenant :

- La Lettre de Soumission établie conformément au modèle figurant dans la Partie 2 ;
- Le Bordereaux de prix établi conformément au modèle figurant dans la Partie 2.

Sous peine de rejet de l'offre, les Soumissionnaires sont tenus d'exprimer leurs prix figurant dans l'offre financière (dans la Lettre de soumission et dans le Bordereau des prix) en prix CIP/Entrepôt du Groupe SOMELEC Nouakchott Mauritanie (Incoterms 2020 CCI).

L'évaluation et la comparaison des offres s'effectueront sur la base du prix CIP/Entrepôt du Groupe SOMELEC – Nouakchott- Mauritanie (Incoterms 2020 CCI).

L'offre doit être fournie en **une copie originale papier et une copie électronique**.

Sous peine de rejet de l'offre, l'offre technique et l'offre financière doivent être contenues dans une enveloppe fermée sur laquelle doit inscrire ce qui suit :

« Demande de cotation à compétition ouverte pour l'acquisition de filtration de moteur Cumins QSZ 500 kVA, KTA-38-800 kVA et KTA-50 1250. (DCCO N° : 10/CAE/2026). »

4ème étage

Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355

Téléphone Fixe : +222 45 29 03 89

Email : cmsomelec@gmail.com

Nouakchott (Mauritanie)

6) Date limite de réception des offres

Le pli fermé contenant l'offre technique et l'offre financière doit être reçu au plus tard **le 09/04/2026 à 12H00heure locale** à l'adresse mentionnée ci-dessus.

7) Ouverture des offres :

Les plis fermés contenant les offres techniques et les offres financières seront ouverts en séance publique de la Commission des Achats d'Exploitation (CAE) **le 09/04/2026 à 12 H30 heure locale** à l'adresse ci-après :

**« Direction Générale du groupe SOMELEC
Commission des Achats d'Exploitation
Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355
Nouakchott (Mauritanie) »**

Les Soumissionnaires intéressés sont autorisés à assister à la séance d'ouverture des offres.

8) Procédures d'évaluation des offres :

L'évaluation des offres sera effectuée comme suit :

Etape 1 : Evaluation de la conformité de l'offre technique

La CAE procédera à l'évaluation de la conformité de l'offre technique sur la base de ce qui suit :

- a) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point i. de l'article 5 ci-dessus.
- b) Vérification de la conformité de l'offre technique aux dispositions figurant dans la Partie 3 de la présente Demande de cotation et du cahier de charge joint notamment :
 - L'exhaustivité de l'offre et la conformité du calendrier de livraison ;
 - La conformité des fournitures proposées aux spécifications exigées ;
 - Une autorisation du fabricant,
 - **La certification de l'originalité des pièces**
- c) Vérification de la fourniture des preuves de la qualité des fournitures conformément aux preuves demandées dans le point i. de l'article 5 ci-dessus.

Les soumissionnaires dont les offres techniques sont jugées non conformes pour l'essentiel seront écartés à ce stade.

Etape 2 : Evaluation des offres financières

La CAE n'évaluera que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques ont été jugées conformes pour l'essentiel.

L'évaluation financière sera effectuée suivant l'ordre chronologique qui suit :

- i) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point ii. l'article 5 ci-dessus.
- ii) La CAE rectifiera les erreurs arithmétiques comme suit :
 - a) S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités correspondantes, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé ;

- b) Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous totaux n'est pas exact, les sous totaux feront foi et le total sera corrigé ;
 - c) S'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.
- iii) Les offres libellées en monnaie(s) étrangère(s) seront converties, pour les besoins de l'évaluation, en Ouguiya (MRU) en utilisant le cours de change en vigueur au niveau de la Banque Centrale de Mauritanie à la date limite de réception des offres.

Etape 3 : Vérification de la qualification du Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante .

9) Attribution du marché :

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante parmi les soumissionnaires jugés qualifiés.

Le montant du marché sera égal au montant proposé dans la Lettre de soumission auquel les corrections des erreurs arithmétiques éventuelles ont été appliquées.

Tout Soumissionnaire qui n'acceptera pas les corrections des erreurs arithmétiques sera écarté.

10) Signature du contrat

Le contrat sera signé sur la base du projet de contrat figurant dans la **Partie 4** (après avoir inséré les informations manquantes fournies par l'attributaire du marché).

Aucune négociation du contrat ne sera effectuée.

11) Notification du contrat

Une fois signé par les deux parties, le contrat sera notifié à l'Attributaire du marché dans les délais les plus courts.

12) Suite à donner :

Le Groupe-SOMELEC se réserve le droit de ne pas donner de suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente Demande de cotation

Partie 2 : Formulaires de soumission

Lettre de soumission

INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS : SUPPRIMER CE CARTOUCHE APRES AVOIR REMPLI LE FORMULAIRE

Le Soumissionnaire devra remplir la lettre ci-dessous avec son entête, indiquant clairement le nom et l'adresse commerciale complets.

Notes : le texte en italiques est destiné à faciliter la préparation des formulaires et devra être supprimé dans les formulaires d'offres]

Date de soumission : *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

Demande de Cotation : *[insérer le numéro et l'objet de la Demande de cotation]*

Avis d'appel à concurrence: *[insérer le numéro et la date de l'Avis d'appel à concurrence]*

À : **SOMELEC, Mauritanie**

Nous, les soussignés attestons que :

- (a) Nous avons examiné la Demande de cotation numéro, y compris l'amendement/ les amendements éventuels No. : *[insérer les numéros et date d'émission de chacun des amendements]* ; et n'avons aucune **réserve** à leur égard ;
- (b) nous nous engageons à fournir, **conformément** à la Demande de Cotation, les Fournitures et Services connexes ci-après : *[insérer une brève description des Fournitures et Services connexes]* dans un délai de *[insérer le délai en jours calendaires]* à compter de la date de notification du contrat.
- (c) le **montant total** de notre offre, y compris tout rabais éventuel est de : *[insérer le montant total de l'offre en lettres et en chiffres, en précisant les divers montants et monnaies respectives]*.

Ce montant correspond au prix **CIP/Entrepôt SOMELEC Nouakchott Mauritanie (Incoterms 2020 CCI)**

;

- (d) notre offre demeurera **valide pendant une période** de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite du dépôt des offres; cette offre nous engage et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période;
- (e) nous ne participons pas, en qualité de soumissionnaire à plus **d'une offre** dans le cadre de la présente Demande de cotation;
- (f) il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre par le moyen de la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez, tiendra lieu d'engagement ferme entre nous, jusqu'à ce qu'un marché soit formellement établi et signé;

- (g) nous comprenons que vous n'êtes pas tenu d'accepter l'offre évaluée la moins-disante ou toute offre que vous avez pu recevoir ;
- (h) nous certifions que nous avons adopté toute mesure appropriée afin d'assurer qu'aucune personne agissant pour nous ou en notre nom ne s'engage dans des pratiques de Fraude ou de Corruption.

Nom du Soumissionnaire *[insérer le nom complet du Soumissionnaire]*

Nom de la personne signataire de l'offre *[insérer le titre/capacité complet de la personne signataire de l'offre]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de *[insérer le nom complet du Soumissionnaire]*

En date du _____ jour de *[Insérer la date de signature]*

Bordereaux de prix

GROUPES	Item	Désignation	Référence	Quantité	Prix unitaire (CIP/entrepôt de la SOMELEC à Nouakchott)	Prix total (CIP/entrepôt de la SOMELEC à Nouakchott)	Délai de livraison
MATIERE CONSOMMABLE DE MAINTENANCE DES SIX (06) GROUPES CUMMINS QSZ 500 KVA	1	FILTRE A AIR	JQSZ - K010 - 020 + JQ - K010 - 030	72			
	2	FILTRE A GASOIL	FF 05687	300			
	3	FILTRE A HUILE	FS 36260	300			
	4	FILTRE A HUILE BY PASS	FS 36277	300			
	5	FILTRE A EAU	LF 9080	300			
	6	COURROIE VENTILATEUR	5632991 (10PK2485)	60			
MATIERE CONSOMMABLE DE MAINTENANCE DES SIX (06) GROUPES CUMMINS KTA-38 - 800 KVA	7	FILTRE A AIR	AF 872	144			
	8	FILTRE A GASOIL	FS 1006	500			
	9	FILTRE A HUILE	LF 670	1000			
	10	FILTRE A HUILE BY PASS	LF 777	500			
	11	FILTRE A EAU	WF 2075	160			
	12	COURROIE VENTILATEUR	5413001 (23 PK 2032)	30			
	13	COURROIE ALTERNATEUR	5413029 -20	60			
MATIERE CONSOMMABLE DE MAINTENANCE DES SEPT (07) GROUPES CUMMINS KTA-50 - 1250 KVA	14	FILTRE A AIR	AF 25278	170			
	15	FILTRE A GASOIL	FS 1006	120			
	16	FILTRE A HUILE	LF 3325	1260			
	17	FILTRE A HUILE BY PASS	LF 777	600			
	18	FILTRE A EAU	WF 2076	200			
	19	COURROIE VENTILATEUR	5413003 (23 PK 2235)	30			
	20	COURROIE ALTERNATEUR	5412990 - 20	60			

Formulaire de renseignements sur le Soumissionnaire

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date : *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

DCCO No : *[insérer le numéro de DCCO]*

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[insérer le nom légal du Soumissionnaire]</i>
2. En cas de groupement, noms de tous les membres : <i>[insérer le nom légal de chaque membre du groupement]</i>
3. Pays où le Soumissionnaire est légalement enregistré : <i>[insérer le nom du pays d'enregistrement]</i>
4. Année d'enregistrement du Soumissionnaire : <i>[insérer l'année d'enregistrement]</i>
5. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement : <i>[insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]</i>
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire : Nom : <i>[insérer le nom du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse : <i>[insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire]</i> Téléphone/Fac-similé : <i>[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse électronique : <i>[insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]</i>
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : <i>[marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i> ☐ Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme ☐ En cas de groupement, accord de groupement

Formulaire de renseignements sur les membres de groupement

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau doit être rempli par chaque membre/partenaire du groupement.]

Date insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

DCCO No : [insérer le numéro de DCCO]

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[insérer le nom légal du Soumissionnaire]</i>
2. Nom du membre du groupement : <i>[insérer le nom légal du membre du groupement]</i>
3. Pays où le membre du groupement est légalement enregistré : <i>[insérer le nom du pays d'enregistrement du membre du groupement]</i>
4. Année d'enregistrement du membre du groupement : <i>[insérer l'année d'enregistrement du membre du groupement]</i>
5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d'enregistrement : <i>[insérer l'adresse légale du membre du groupement dans le pays d'enregistrement]</i>
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du membre du groupement : Nom : <i>[insérer le nom du représentant du membre du groupement]</i> Adresse : <i>[insérer l'adresse du représentant du membre du groupement]</i> Téléphone/Fac-similé : <i>[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du membre du groupement]</i> Adresse électronique : <i>[insérer l'adresse électronique du représentant du membre du groupement]</i>
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : <i>[marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i> - Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme

Partie 3 : Liste des fournitures, Calendrier de livraison, Spécifications techniques

Liste des fournitures, Calendrier de livraison

GROUPE	Item	Désignation	Référence	Quantité	Date de livraison au plus tard	Délai de livraison
MATIERE CONSOMMABLE DE MAINTENANCE DES SIX (06) GROUPE CUMMINS QSZ 500 KVA	1	FILTRE A AIR	JQSZ - K010 - 020 + JQ - K010 - 030	72	45 jours	
	2	FILTRE A GASOIL	FF 05687	300		
	3	FILTRE A HUILE	FS 36260	300		
	4	FILTRE A HUILE BY PASS	FS 36277	300		
	5	FILTRE A EAU	LF 9080	300		
	6	COURROIE VENTILATEUR	5632991 (10PK2485)	60		
MATIERE CONSOMMABLE DE MAINTENANCE DES SIX (06) GROUPE CUMMINS KTA-38 - 800 KVA	7	FILTRE A AIR	AF 872	144		
	8	FILTRE A GASOIL	FS 1006	500		
	9	FILTRE A HUILE	LF 670	1000		
	10	FILTRE A HUILE BY PASS	LF 777	500		
	11	FILTRE A EAU	WF 2075	160		
	12	COURROIE VENTILATEUR	5413001 (23 PK 2032)	30		
	13	COURROIE ALTERNATEUR	5413029 -20	60		
MATIERE CONSOMMABLE DE MAINTENANCE DES SEPT (07) GROUPE CUMMINS KTA-50 - 1250 KVA	14	FILTRE A AIR	AF 25278	170		
	15	FILTRE A GASOIL	FS 1006	120		
	16	FILTRE A HUILE	LF 3325	1260		
	17	FILTRE A HUILE BY PASS	LF 777	600		
	18	FILTRE A EAU	WF 2076	200		
	19	COURROIE VENTILATEUR	5413003 (23 PK 2235)	30		
	20	COURROIE ALTERNATEUR	5412990 - 20	60		

Spécifications techniques

ENSEMBLE : CENTRALES DE L'INTERIEUR

SECTION : FILTRATION MOTEUR CUMMINS QSZ 500 KVA, KTA-38 - 800 KVA, KTA-50 - 1250 KVA

La certification de l'originalité des pièces est exigée

Item	Désignation	Quantité	Référence
MATIERE CONSOMMABLE DE MAINTENANCE DES SIX (06) GROUPES CUMMINS QSZ 500 KVA			
1	FILTRE A AIR	72	JQSZ - K010 - 020 + JQ - K010 - 030
2	FILTRE A GASOIL	300	FF 05687
3	FILTRE A HUILE	300	FS 36260
4	FILTRE A HUILE BY PASS	300	FS 36277
5	FILTRE A EAU	300	LF 9080
6	COURROIE VENTILATEUR	60	5632991 (10PK2485)
MATIERE CONSOMMABLE DE MAINTENANCE DES SIX (06) GROUPES CUMMINS KTA-38 - 800 KVA			
7	FILTRE A AIR	144	AF 872
8	FILTRE A GASOIL	500	FS 1006
9	FILTRE A HUILE	1000	LF 670
10	FILTRE A HUILE BY PASS	500	LF 777
11	FILTRE A EAU	160	WF 2075
12	COURROIE VENTILATEUR	30	5413001 (23 PK 2032)
13	COURROIE ALTERNATEUR	60	5413029 -20
MATIERE CONSOMMABLE DE MAINTENANCE DES SEPT (07) GROUPES CUMMINS KTA-50 - 1250 KVA			
14	FILTRE A AIR	170	AF 25278
15	FILTRE A GASOIL	120	FS 1006
16	FILTRE A HUILE	1260	LF 3325
17	FILTRE A HUILE BY PASS	600	LF 777
18	FILTRE A EAU	200	WF 2076
19	COURROIE VENTILATEUR	30	5413003 (23 PK 2235)
20	COURROIE ALTERNATEUR	60	5412990 - 20

Nombre item : 20

Partie 4 : Projet de contrat

ENTRE LES PARTIES SOUSSIGNEES :

La Société Mauritanienne d'Électricité (Groupe-SOMELEC) dont le siège social est sis à Nouakchott, BP

355, avenue Boubacar Ben Amer, ci-après désigné le "Client" représentée par Monsieur/Madame.....en sa qualité de, dûment habilité à l'effet des présentes, et

La sociétéci-après désigné le "Fournisseur" représentée par Monsieur/Madame en sa qualité de, dûment habilité à l'effet des présentes ;

Le Fournisseur et le Client étant ci-après collectivement dénommés les "Parties" et individuellement une "Partie".

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

1 Objet

Le présent Contrat a pour objet de définir les conditions et les obligations réciproques des deux parties

2 Fournitures

Les fournitures et les prestations objet du présent contrat sont définies dans la Partie 3 qui fera partie intégrante du contrat.

3 Conditions de Mise en vigueur

Le contrat entre en vigueur dès sa notification au Fournisseur.

4 Date de livraison des fournitures

Le Fournisseur s'engage à fournir au Client les fournitures objet du présent contrat dans un délai maximum de Calendaires à compter de la date de notification du contrat.

5 Prix du Marché

Le Prix du marché est de Ce montant correspond à un prix CIP/Entrepôt du Groupe-SOMELEC à Nouakchott (Incoterms 2020)

6 Modalités de Paiement :

Pour les parties du prix du Marché exprimées en monnaies étrangères, les monnaies de règlement seront les mêmes que les monnaies de l'offre.

6.1) Règlement des fournitures si le fournisseur est installé à l'étranger

Le Règlement des fournitures en provenance de l'étranger sera effectué comme suit :

1ère option :

- (i) Règlement de l'Avance : vingt (20%) pour cent du prix du Marché sera réglé dans les 30 jours suivant la signature du Marché, contre une demande de paiement, et une garantie bancaire (i) d'un montant équivalent (ii) valable jusqu'à la livraison des Fournitures et (iii) conforme à un format acceptable pour le Client.

(ii) A l'embarquement : Soixante Dix (70%) pour cent du prix du Marché des Fournitures embarquées sera réglé par lettre de crédit confirmée et irrévocable ouverte au nom du Titulaire du marché dans une banque de son pays, contre la fourniture des documents à fournir par le fournisseur et qui sont spécifiés à la clause ci-dessous.

(iii) À l'acceptation : dix (10%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

2ème option :

(i) A l'embarquement : Soixante-dix (70%) pour cent du prix du Marché des Fournitures embarquées sera réglé par lettre de crédit confirmée et irrévocable ouverte au nom du Titulaire du marché dans une banque de son pays, contre la fourniture des documents à fournir par le fournisseur et qui sont spécifiés à la clause ci-dessous.

(ii) À l'acceptation : Trente (30%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

6.2) Règlement des Fournitures si le fournisseur est installé en République Islamique de Mauritanie

Le Règlement des Fourniture en provenance de la République Islamique de Mauritanie sera effectué en ouguiya (MRU) comme suit :

1ère option :

i) Règlement de l'Avance : vingt (20%) pour cent du prix du Marché sera réglé dans les 30 jours suivant la signature du Marché, contre une demande de paiement, et une garantie bancaire (i) d'un montant équivalent (ii) valable jusqu'à la livraison des Fournitures et (iii) conforme à un format acceptable pour le Client.

ii) À l'acceptation : Quatre Vingt (80%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

2ème option :

À l'acceptation : Cent (100%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

Le fournisseur devra préciser dans son offre laquelle des options choisies.

7 Documents à fournir au Client par le fournisseur

Les documents d'embarquement et autres documents à fournir par le Fournisseur sont :

- un connaissance maritime non négociable ou un connaissance aérien,
- un certificat d'assurance (montant de l'assurance égal à 110% du montant du marché) ;
- un certificat de garantie du Fabriquant ou du Fournisseur,

- un certificat de conformité des équipements délivré par une agence d'inspection acceptable pour la
- SOMELEC
- les détails relatifs à l'embarquement.

8 PENALITE DE RETARD

En cas de retard d'exécution imputable au fournisseur par rapport au délai contractuel cité à l'article 4 ci-dessus, celui-ci sera passible de pénalités calculées par jours effectifs de retard, vendredi, samedi et jour fériés compris, d'un montant égal à 1/1000ème du montant total du contrat par jour calendaire de retard. La pénalité est plafonnée à 10% du montant du marché. Les pénalités seront appliquées le cas échéant de plein droit et sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

9 RESILIATION

Le Groupe-SOMELEC pourra résilier ce contrat en cas de non-respect par le Fournisseur d'une ou plusieurs de ses obligations après mise en demeure d'une durée minimale de quinze (15) jours.

10 - Adresses des parties aux fins de notifications

Le groupe-SOMELEC Adresse

BP 355 avenue Boubacar Ben Amer

Téléphone

e-mail :.....

A l'attention de Monsieur le Directeur Général

- s'il s'agit du Fournisseur, à :

Nom du Fournisseur.....

Adresse

Téléphone e-

mail :.....

..... A l'attention

11 Droit applicable et langue du contrat :

Le Contrat est soumis au droit mauritanien et la langue du Contrat est le français.

12 Règlement des différends :

Tout différend lié au présent Contrat que les parties ne pourraient régler à l'amiable sera soumis à la conciliation/arbitrage conformément au droit applicable.

Fait à Nouakchott, le

Pour le Client

Pour Le Fournisseur

Fonction du signataire

Fonction du signataire

Signature et cachet

Signature et cachet

Modèle de garantie de remboursement d'avance

[À la demande de l'Attributaire, la Banque ou l'organisme financier remplit cette garantie type conformément aux indications en italique]

Date : [insérer la date]

Identification du marché : [insérer l'identifiant]

..... [Nom et adresse de la banque d'émission ou
de l'organisme financier]

Bénéficiaire : [insérer les nom et adresse de l'Autorité contractante]

Date : [Date de délivrance]

Garantie de remboursement d'avance numéro : [insérer No]

Nous avons été informés que [Nom du Titulaire] (Ci-après dénommé « Le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché pour l'exécution de [description des Services] (Ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de remboursement d'avance est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Titulaire, nous [insérer le nom de la banque ou l'organisme financier] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ou d'une démarche judiciaire quelconque, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de

..... [Insérer la somme en chiffres ; le Garant doit insérer un montant représentant le montant de l'avance consentie] [Insérer la somme en lettres]. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

Toute demande et paiement au titre de la présente garantie est conditionnelle au paiement effectif de ladite avance au titulaire du marché.

La présente garantie expire à la réception par nos services soit d'une main levée établie par l'Autorité contractante, soit à la remise de l'originale de la garantie, et toute demande de paiement doit être reçue avant la main levée ou avant la remise de l'originale de la garantie.

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n°.....du

Nom : [nom complet de la personne habilitée]

Titre : [Fonctions de la personne signataire] [ajouter autant de noms et de signatures que nécessaire]

Signé [signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]

En date du jour de [Insérer la date]